

Propos recueillis par F.A.
Libreville/Gabon

Au vu de la surenchère du coût du transport en commun à Libreville et de l'insécurité à bord de ces véhicules, nous avons rencontré le président du syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltteg), Jean-Robert Menie.

L'union. Depuis un certain temps, le coût du transport en commun à Libreville ne fait qu'augmenter. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

Jean Robert Menie : La situation du désordre observé aujourd'hui au niveau du coût de transport en commun relève d'une cause essentielle. C'est l'augmentation exponentielle des charges afférentes à l'exercice de la profession de transporteur. Notamment la taxe municipale, la patente, la visite technique, l'assurance etc. Toutes ces charges ont été, en plusieurs années, multipliées par plus de 18 aujourd'hui alors qu'officiellement les tarifs restent les mêmes. Donc, ça cause un problème de tarification. Je parle des charges officielles et des charges officieuses aussi c'est-à-dire le racket et tout le reste. C'est pourquoi aujourd'hui, il faut qu'il y ait une concertation tripartite entre les autorités (le ministère des Transports, de l'Economie et du Budget), les transporteurs et les partenaires sociaux que nous sommes pour redéfinir le prix juste aujourd'hui.

Et quelles solutions, cette concertation pourrait apporter ?

Le prix de 100 francs le trajet a été fixé en 1976. Ils (les dirigeants ndlr) étaient

partis sur la base de 25 francs le kilomètre de transport. Ce qui ne correspond plus au contexte aujourd'hui. Donc il faut redéfinir ce coût à travers la mise en place d'une commission de tarification au sein du transport terrestre. La position du syndicat aujourd'hui est celle-ci : nous ne voulons pas d'une augmentation de tarif de transport mais nous voulons d'une baisse des charges pour rester à la même tarification. Mais cela relève des pouvoirs publics. Et c'est le refus de cette concertation qui amène le désordre actuel c'est-à-dire le saucissonnage des trajets, le phénomène des mises et autres. Tout ça, ce sont des mauvaises réponses à un problème qui lui, est vrai, c'est la question (...) des charges.

Par rapport à toutes ces préoccupations, en tant que président du Syltteg, avez-vous déjà initié des démarches en direction des autorités ?

Tout à fait. Aujourd'hui même (lors de la dernière conférence du salon des Transports du Gabon ndlr), nous venons d'exposer à l'ensemble du public et des autorités un modèle de transport urbain que nous avons dénommé modèle dynamique et social. Disons que nous avons imaginé un transport urbain en quatre (4) piliers. Le premier est la fluidité lié aux infrastructures, aux tracaseries policières et de régulation ; le deuxième point est l'accessibilité aux coûts. En effet, nous voulons que l'ensemble des Gabonais aient une accessibilité établie à la tarification des transports. Nous voulons le transport à 100 franc le trajet quelle que soit la distance. Cela est possible en travaillant sur la fluidité et l'accessibilité. Nous avons proposé des mécanismes de financement à l'Etat lors de la conférence, qui permettent d'arriver à ce

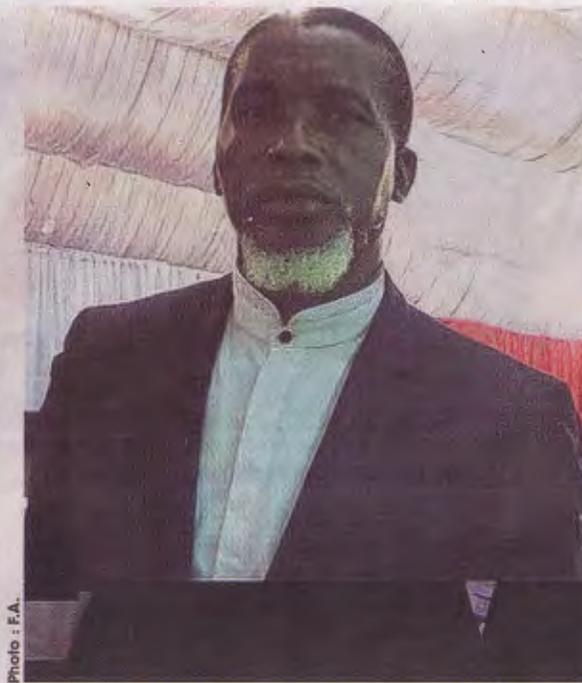


Photo : F.A.

Le président du Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltteg), Jean Robert Menie.

concertation se tienne le plus rapidement possible pour qu'on arrive à un transport urbain très accessible pour les Gabonais.

Nombre des usagers sont souvent victimes de braquages à bord de ces transports en commun précisément les petits taxis. Qu'avez-vous à dire à ce sujet ?

Par rapport à cela, il faut revenir à ce que j'appelle la professionnalisation du secteur du transport en commun. Ne doit pas faire taxi qui veut. On doit avoir un fichier précis sous forme de délivrance de carte de transporteur à ceux qui conduisent les taxis. Cela permet de les recenser. Nous proposons une professionnalisation du secteur en conditionnant l'accès à la profession par la délivrance d'une carte de transporteur qui elle-même se fera sur la base de la

réussite au test d'aptitude et sur la base d'une enquête de moralité pour que nous maîtrisons le fichier de ceux qui sont au volant de nos taxis. Là encore, nous proposons cela et les pouvoirs publics sont réceptifs à ce message-là. Dans les prochains jours, nous allons engager ce débat avec le ministère des Transports. C'est ce que nous pouvons faire à notre niveau.

Nous ne disons pas transport gratuit mais nous disons transport accessible. C'est une proposition du Syndicat des transporteurs. Et nous ne cessons de proposer cela. Aussi, nous ne cessons de sensibiliser nos adhérents à garder ces prix. Et nous avons la chance d'avoir aujourd'hui un ministre très réceptif. Je crois que le ministre est décidé aujourd'hui à ce que cette

www.ecig-gabon.com



ecig.gabon@gmail.com

**OFFRE SPECIALE
DU 15 juillet 2016
AU 30 septembre 2016**